

Apport et rapport de la philosophie aux humanités numériques : Les humanités numériques comme objet de pensée et outil pour l'enseignement de la philosophie

« 2.1 : ANALYSE DU SYNTAGME »

TraAM Aix-Marseille, Nice, Paris, Poitiers, Versailles
2018 – 2019

Une réflexion sur les « humanités numériques » nécessite tout d'abord une analyse du syntagme dans lequel l'adjectif « numériques » se voit associé au substantif « humanités ».

Dans l'expression « *humanités numériques* », le mot *numérique* est en fait détourné de son sens initial. Cela explique que le syntagme *humanités numériques* puisse paraître à beaucoup très confus, voire nécessiter une remise en question¹.

Initialement, le terme numérique a été utilisé pour caractériser le mode d'enregistrement de sons, d'images ou de vidéos en opposition à l'analogique. Le principe du numérique est de discrétiser le continu du son – ou de l'image ou de n'importe quelle autre information. Cette discrétisation est ce que l'on appelle « échantillonnage » et ce processus permet une simplification de l'enregistrement qui est réduit à une série de 0 et de 1. Un texte, une image, une musique, sont pour la machine la même chose : une suite de 0 et de 1. Le langage dit "numérique" ou langage machine est binaire, constitué de deux états discrets.

Cependant, le terme numérique est devenu avec le développement de l'internet, sa diffusion et celle de son application le web, un mot passe-partout : on parle d'«environnements numériques», de « natifs numériques », de « culture numérique », et d'« humanités numériques ».

Ce nouvel emploi du mot *numérique* tend à gommer deux distinctions. Premièrement, on oublie la différence entre informatique et numérique et plus précisément entre *l'écriture numérique* (l'écriture instrumentée par les technologies numériques) et *l'écriture informatique* (l'écriture du code). Deuxièmement, on fait comme si les termes *numérique* et *numérisé* étaient interchangeables alors qu'ils ne sont pas équivalents. Le terme numérisation peut d'une part renvoyer à des technologies - utilisées par exemple pour les systèmes d'alarme ou l'imagerie médicale - qui convertissent un signal physique (sonore, lumineux, mécanique, etc.) en un signal numérique qu'un ordinateur peut traiter. La numérisation d'un texte est effectuée par un *numériseur* ou un *scanneur* et désigne les divers processus physiques (optiques, mécaniques, électroniques ...) effectués par ce périphérique. « Dans une seconde acception, la *numérisation* renvoie plutôt au traitement formel, c'est-à-dire aux processus algorithmiques qui opèrent dans un numériseur ou scanneur. En ce sens, la numérisation est un ensemble d'opérations de transformations qui, appliquées à des symboles ou signes linguistiques déposés sur un support physique (papier, microfiches, etc.), le transforment en un autre type de symboles ou signes qu'un programme peut traiter. Comprise ainsi, la numérisation produit un texte dit *numérisé*. Par exemple, si les symboles choisis sont des chiffres 0 et 1 (un encodage binaire,) alors le texte numérisé est un texte numérique à proprement parler (en anglais, *digital*), mais dans certains cas, les symboles choisis peuvent

¹ On écouterait ici avec profit l'intervention de Paul Raucy et de Paul Mathias donnée lors du séminaire national "Les humanités numériques : un enjeu de transdisciplinarité ?", qui s'est tenu au lycée d'État Jean Zay, Paris, le 26 mars 2018 : <http://eduscol.education.fr/cid125019/les-humanites-numeriques-un-enjeu-de-transdisciplinarite.html>.

être des images formant des mots : comme dans le texte affiché sur un écran. **Autrement dit, tout texte numérisé n'est pas nécessairement uniquement un texte numérique.**² »

Dans le syntagme *humanités numériques*, le mot *numérique* est donc pris dans une acception très large car il désigne tout à la fois ce qui est numérique au sens strict, ce qui est numérisé (texte, image etc...), et tout ce qui est informatique : programmes machines, algorithmes etc. Cependant le terme *numérique* a une spécificité par rapport au terme *informatique*. Il est aujourd'hui utilisé pour distinguer l'informatique comme secteur industriel, et comme science du traitement automatique de l'information, de **l'usage social, culturel et éducatif** qui est fait de l'outil informatique. Dans le syntagme, il semble donc désigner **l'usage de l'outil informatique, en tant qu'il peut être mis au service des humanités.**

« **Faire ses humanités** », c'était acquérir des savoirs touchant les domaines des arts, des lettres, de la philosophie, des langues anciennes et modernes...

Mais plus qu'une acquisition de savoirs, les humanités constituent le système de ce qui nous fait habiter le monde, elles sont ce qui nous permet de le penser, de lui donner un sens, de nous y rapporter et d'y inscrire nos projections de nous-mêmes.

Avec la multiplication de bibliothèques en ligne, d'interfaces et de plateformes numériques etc..., le *numérique* (au sens large) devient non seulement le lieu d'hébergement et de partage de nos savoirs, mais aussi le lieu nouveau où se déploient nos activités intellectuelles. Il s'agit là d'un changement radical et non pas d'un simple déplacement d'un support (le livre) vers un autre (le texte, ou l'image numérisé) ou d'un outil vers un outil plus performant.

Définir les humanités numériques comme un simple domaine de recherche et d'enseignement mettant l'informatique et le numérique **au service** des arts, lettres et des sciences humaines et sociales revient à privilégier une dimension purement techniciste et à réduire les humanités numériques à un simple outil permettant d'en construire de nouveaux. C'est cependant méconnaître que c'est **le mode même d'existence de nos humanités** qui a changé avec le *numérique*.

Ce qui est vraiment nouveau, c'est que l'instrument est in fine de même nature que le produit réalisé (images, textes, sons *numériques*, sont produits par des programmes *numériques*).

Ce qui est essentiel également est que les humanités numériques sont à la fois un projet cognitif et politique, en tant qu'elles rendent possible un accès partagé au savoir qui peut avoir des effets sur la communauté scolaire.

Penser les « humanités numériques » revient donc à s'interroger sur ce nouveau lieu d'hébergement de nos savoirs et de déploiement de nos activités intellectuelles, et à en dégager les effets et enjeux à différents niveaux (politique, juridique, éthique, épistémologique, anthropologique ...et éducatif)

Dans quelle mesure le numérique (au sens large) transforme-t-il les humanités ? Pour tenter de mieux comprendre « ce que le numérique fait aux humanités »³, le site [Philosophie et humanités numériques Versailles](#)⁴ a été créé à l'occasion de ce TraAM et propose, outre des ressources et des recensions, une structuration conceptuelle du champ des humanités numériques.

[Retour au sommaire](#)

² Jean Guy Meunier, [Le texte numérique : enjeux herméneutiques](#), revue en ligne Digital humanities Quaterly

³ [Titre de la conférence de Bruno Latour](#), Les grandes conférences Del Duca - 19 novembre 2014 - Bibliothèque nationale de France. [Titre également d'un débat organisé par la FMSH](#) à l'occasion de la sortie de l'ouvrage de P. Mounier « Les humanités numériques » et en présence de l'auteur. Les liens renvoient aux articles du site Philosophie et humanités numériques.

⁴ Voir la présentation du site et de la structuration conceptuelle dans le [chapitre 2.2](#) du TraAM.